

En plus de la longueur et de la complexité de certains articles, il y a contradiction dans le cas de certains autres. Cela indique qu'il y a eu manque de temps ou pénurie de personnel au ministère des Finances et à celui du Revenu national, et que le bill n'a pu atteindre la maturité requise. Toutefois, comme je l'ai dit tantôt, je suis d'accord avec l'essentiel de ce bill, et je crois que, dans la situation économique de plus en plus difficile où se trouve le Canada, une réforme fiscale s'impose. Nous ne pouvons qu'espérer que ce projet de loi constituera un pas dans la bonne voie. Je pense, toutefois, que nous nous ferions de graves illusions en ne reconnaissant pas que ce bill soulèvera plus de difficultés, de litiges et de confusion de la part du contribuable moyen que toute autre mesure adoptée depuis que le Parlement existe.

J'ai assisté, à Banff dans l'Ouest du Canada, à un colloque sur la fiscalité qui réunissait 200 spécialistes éminents de la fiscalité, comptables et avocats. Après quatre jours de discussion, ils en sont venus à la conclusion qu'ils ne s'y retrouvaient pas.

L'honorable M. Choquette: C'est exact.

L'honorable M. Cameron: Les 14 et 15 novembre, j'assistais à Vancouver à une autre réunion fiscale à laquelle participaient 2,000 spécialistes, avocats et comptables, mais à la fin de cette réunion ils étaient en proie à une confusion extrême. J'affirme que ce n'est nullement salubre pour le Canada.

Je voudrais signaler encore une fois que les Canadiens sont grandement redevables à notre comité permanent des banques et du commerce d'avoir effectué une étude aussi détaillée et approfondie. En raison de leur compétence, ils ont prouvé que le Sénat est une institution importante, un organisme qui a les qualités voulues pour étudier ce bill compliqué. A mon avis, il est injuste de prétendre que le Sénat n'a pas étudié ce bill et je voudrais signaler encore une fois que le Sénat a effectué jusqu'ici l'étude la plus approfondie de ce projet de loi.

Notre comité permanent des banques et du commerce a proposé certaines recommandations sous forme d'amendements et je crois savoir que le ministre des Finances a annoncé qu'il tenterait de faire inclure ces propositions d'amendements dans le budget. J'espère que le leader du gouvernement en est sûr plus que nous ne pouvons l'être d'après ce que nous a dit le ministre des Finances.

L'honorable M. Flynn: Oh, non! Ce n'est pas demain la veille.

L'honorable M. Choquette: Ne demandez pas l'impossible.

L'honorable M. Cameron: A moins de demander l'impossible, on n'accomplit jamais rien. Lorsque le ministre des Finances comparait devant le comité lundi, si c'est bien cela, j'espère qu'on lui demandera de s'engager autant que possible, à veiller à ce que ces amendements soient incorporés au nouveau bill quand il sera présenté.

Je n'ai pas l'intention de parler davantage du bill pour l'instant, mais je tiens à relever le fait qu'on dit que les Canadiens ne sont pas intéressés et qu'ils se sont réjouis de voir invoquer la clôture. Je suis convaincu que beaucoup d'entre eux s'en sont réjouis et que bien des Canadiens se fichent de ce qui se passe au Parlement, sauf quand leur portefeuille est en jeu; or, à n'en pas douter, ce bill-ci vise leur portefeuille, même si plus d'un million de Canadiens en bénéficieront.

Je crois avoir raison de dire qu'on surveille ce que fait le Parlement de ce bill, probablement de plus près qu'on ne

[L'honorable M. Cameron.]

le surveille depuis longtemps; la réaction des représentants de l'opinion publique critique avec une grande sévérité le bill et la façon dont le gouvernement l'étudie.

Pour illustrer ce que je dis, j'allais citer quelques éditoriaux de la presse canadienne, mais j'y renonce, bien que j'aie ici des éditoriaux parus dans le journal *The Gazette*, dans le *Sun* de Vancouver, la *Free Press* de Winnipeg, le *Globe and Mail*, la *Tribune* de Winnipeg, etc. Je m'abstiens de les citer, car je suis sûr que la plupart des sénateurs les ont lus. Ces éditoriaux, commentaires et articles de fond reflètent bien le point de vue d'un grand nombre de journaux canadiens. Bien que je sache qu'il est de bon ton, parmi certains hommes politiques, de déclarer que personne ne prête attention aux éditoriaux, aux chroniques, aux articles de fond et aux commentaires—ce qui est vrai, je pense, jusqu'à un certain point—il ne fait pas le moindre doute que, si une unanimité substantielle se dégage à propos d'une mesure déterminée, cela ne saurait manquer d'avoir quelque effet, et, à mon sens, un gouvernement qui ignore cette donnée, le fait à ses propres risques et périls.

Afin qu'on ne pense pas que je me livre à une critique outrancière du gouvernement, j'estime, pour ma part, que le premier ministre actuel a manifesté plus de leadership et plus d'initiative qu'aucun autre premier ministre n'en a manifestés depuis longtemps en donnant une orientation nouvelle à notre politique extérieure. Il suffit de penser à la nouvelle orientation qu'il a donnée à nos relations avec l'OTAN sans, j'insiste là-dessus, que nous nous en soyons retirés. En tant que Canadien de l'Ouest, je préfère qu'une partie de nos Forces armées se trouvent dans l'Arctique pour y faire flotter notre drapeau et prouver notre souveraineté plutôt qu'en Europe, à ne rien faire. Il y a aussi sa décision de reconnaître la République populaire de Chine, suivie de l'admission de ce pays aux Nations Unies; puis la visite qu'il a faite en Russie et celle que M. Kossyguine lui a rendue en retour, si controversées qu'elles aient été. Il y a eu aussi la visite du président Tito.

• (1540)

Il a toutes ces réalisations, d'importance décisive, à son actif, et elles tendraient à favoriser, pour le Canada, un accroissement des échanges et une meilleure compréhension. J'ai fait état de tout cela afin de montrer que si mon attitude à l'égard de certains aspects du bill peut sembler plutôt sévère, je m'efforce de conserver une juste mesure dans mes critiques en donnant raison au gouvernement quand c'est le cas.

Pour en revenir maintenant au bill lui-même, je répète qu'à mon avis on ne lui a consacré ni la direction ni l'étude qu'il méritait avant de le présenter au Parlement, ce qu'on peut reprocher directement au ministre des Finances et à son personnel. Je suis de plus en plus mécontent de la qualité des mesures législatives qui nous arrivent des Communes—élaborées par des fonctionnaires grassement rétribués. Comme bien d'autres, je m'inquiète de plus en plus du rôle que jouent les fonctionnaires de nos jours. Je suis le premier à reconnaître qu'un bon nombre sont vraiment dévoués, fort intelligents et hautement qualifiés pour servir les Canadiens et qu'ils les servent bien. Mais, petit à petit, il s'est formé, je le crains, un groupe de fonctionnaires qui deviennent de plus en plus arrogants et qui, dans la conduite des affaires du pays, jouent un rôle qui dépasse de beaucoup leurs attributions. Nous nous leurrions si nous nous imaginons que les représentants élus par le peuple dirigent le pays—ce sont les fonctionnaires. J'ai lu le printemps dernier un